

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 30 novembre 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES, M. GOBILLOT, Mme LE GRAND, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (4) M. BARRON, Mme BERNARD, Mme MAILLOT, M. PERRON,

Date de convocation : 26 novembre 2007

Délibération n° : 65-2007

Objet : Demande de subvention de l'UDCCAS 21 - réalisation de travaux de réfection

L'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de Côte-d'Or (UDCCAS 21) sollicite à titre exceptionnel le CCAS de Dijon en vue de réaliser des travaux de réfection dans des locaux mis à disposition par la Ville de Dijon, au Centre municipal des associations, rue des Corroyeurs.

Cet aménagement permettra d'installer dans de meilleures conditions, la plate-forme ACTI-LEC (action « Lire, écrire, compter ») dont l'UDCCAS 21 est la structure porteuse.

ACTI-LEC accueille quelque 200 bénéficiaires dans des locaux actuellement loués rue Audra. Grâce à cette nouvelle installation, les coûts de fonctionnement de ce dispositif seront notablement réduits.

Le Conseil d'Administration :

- alloue la somme de 7 500 € à l'association pour réaliser les aménagements prévus,
- dit que cette somme sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, chapitre 65, nature 6574.

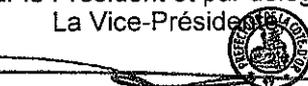
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 DEC. 2007

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente



Françoise TENENBAUM

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 1 DEC. 2007